

Vivâges

Habitat groupé intergénérationnel

rué Vivegnis 39
4000 Liège

DOSSIER DE PRESSE



Au commencement, une intuition :

multiages.eu

Créer un village dans la ville !

Une intuition de Anne Libbrecht, bientôt rejointe par Thierry Maertens et Paul Thonon.

Multiâges est un projet qui cherche à créer un lieu où vivent ensemble des familles avec enfants, des jeunes et des seniors.

Chaque personne y apporte ses propres potentialités pour en faire un ensemble harmonieux et vivant.

Le sens de ce projet est d'abord la présence et l'attention aux autres résidents, la solidarité, l'échange de services entre jeunes parents et grands-parents occasionnels, tout en préservant l'autonomie de chacun.

Une charte est établie afin d'assurer l'engagement de tous les locataires à cette solidarité.

La philosophie du projet

En ce début de XXI^{ème} siècle, beaucoup de changements apparaissent en tous domaines. L'espérance de vie est plus longue que jamais, et nos modes de vie changent.

L'habitat prend aussi une autre tournure.

Certaines personnes occupent de grandes maisons vides. D'autres cherchent désespérément à se loger !

L'habitat groupé intergénérationnel apporte une opportunité nouvelle pour des vies qui ne demandent qu'à être "inter-connectées".

Quelle joie pour une grand-maman d'apprendre la poterie ou la pâtisserie à un plus jeune. Quel bonheur pour un gamin de jouer foot avec un papy – et de gagner !

Quelles satisfactions dans tous ces partages de vie !

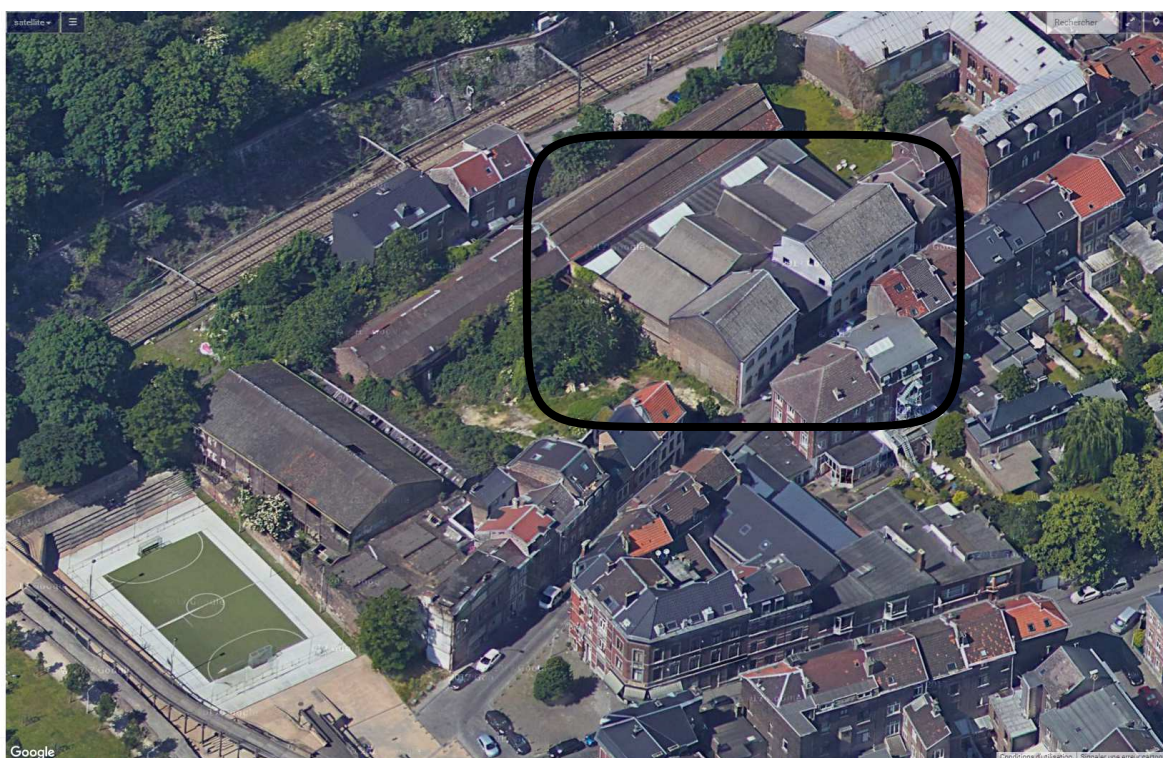
Le projet d'habitat groupé intergénérationnel rencontre ces différents aspects.

Nous nous trouvons face à de nouveaux défis. Écologiques et environnementaux, bien sûr. Les techniques de rénovation des bâtiments seront orientées dans ce sens.

Sociétaux ensuite. Nous avons besoin d'espaces nouveaux et différents pour les familles, de lieux où règne la solidarité entre parents d'enfants, et entre les générations, des lieux où l'on puisse se nourrir les uns les autres, des lieux où règne la bienveillance, l'entraide, les échanges, ...

Des personnes handicapées ou à mobilité réduite (PMR) aspirent à s'intégrer, elles aussi, dans un réseau social actif ; elles seront les bienvenues.

Il est à noter que ce projet Vivâges, dans sa nouveauté, dans son originalité, et dans son aspect d'ouverture vers l'avenir est soutenu dans son développement par la Fondation Roi Baudouin.



Concrètement

Pour la commodité de tous, nous situons l'Habitat groupé en ville, non loin de quelques commerces de proximité et d'autres facilités (écoles, transports, hôpital, ...)

Nous voulons vivre ensemble au quotidien, tout en préservant une place autonome pour chacun ; être à l'écoute mutuelle, et ouverts aux besoins de chacun selon ses disponibilités.



Des appartements de 1, de 2 et de 3 chambres vont être complètement rénovés.
Un ascenseur est prévu.

Les appartements seront *loués* suivant les contrats habituels.

Un règlement de gestion sera à signer par toutes les personnes désireuses d'y habiter.

Le double immeuble est donc composé d'appartements avec un jardin central où l'on pourra se promener, jardiner, se détendre, se rencontrer et communiquer.

Laisser aux personnes leur intimité, favoriser leur indépendance tout en les gardant en lien avec le voisinage tout proche. Recréer l'ambiance d'un village dans une ville.

Derrière les bâtiments, les coteaux de la Citadelle un splendide théâtre de verdure, et de magnifiques chemins de promenades.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur le site www.multiages.eu

Ce projet à taille humaine s'adresse à environ 30 locataires :

- 2 à 3 familles avec enfants (éventuellement monoparentales)
- 3 ou 4 personnes seules
- quelques seniors mobiles au moment de leur entrée
- 1 à 2 personnes légèrement handicapées.

Des locaux communs :

- une grande salle de réunion avec cuisine
- une petite salle de méditation.

À l'heure du réchauffement climatique, il s'agira aussi de produire des économies d'énergie. L'aspect énergétique sera essentiel au projet. L'isolation thermique et phonique sera très soignée.

Une **charte** de valeurs communes, ainsi qu'un Règlement d'Ordre Intérieur, régleront la vie communautaire.

Toute personne à qui cette initiative paraîtrait importante à soutenir, peut verser une aide financière pour l'aménagement des locaux communs. Le compte de la fondation Roi Baudouin est le BE10 0000 0000 0404, communication "15670 Fonds Multiâges". Dégrèvement fiscal à partir de 40 €.



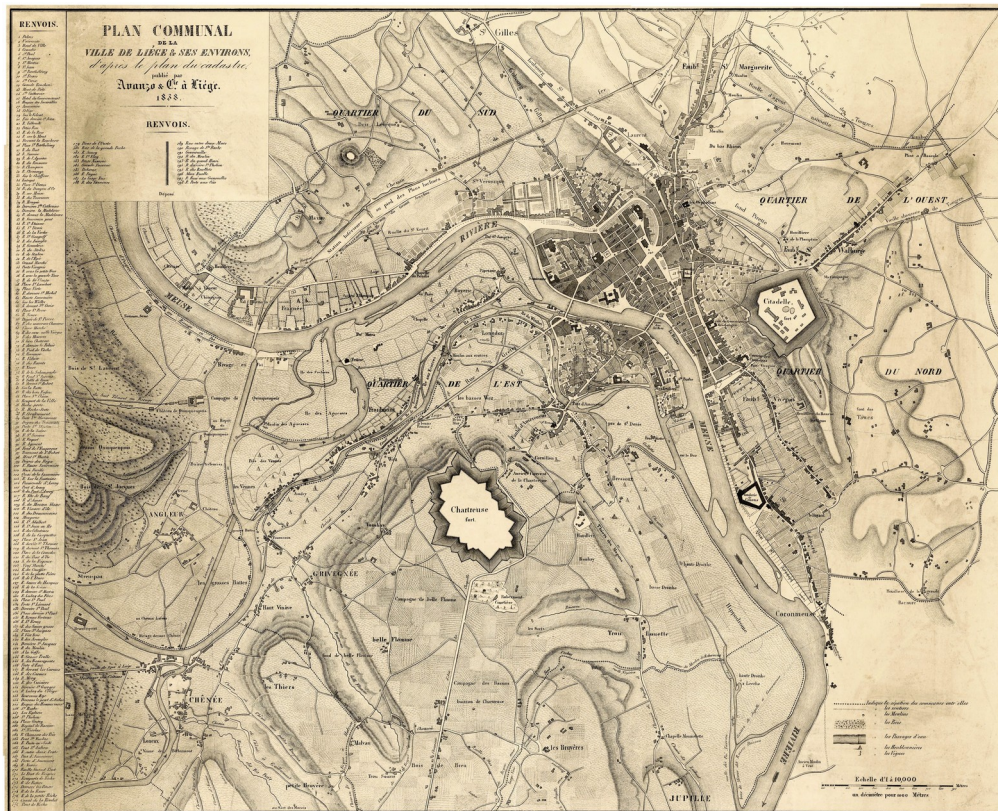
Anne Libbrecht-Gourdet,
initiatrice du projet

Charte des valeurs communes de l'Habitat groupé

Vivre, travailler, manger, créer, écouter, faire confiance, s'entraider, jouer, fêter, construisent des relations qui fondent une communauté.

- Notre habitat groupé vise avant tout la solidarité et l'entraide.
- Équilibre entre convivialité et intimité.
- Respect des personnes et des différences.
- Diversité des âges, sexes, origines, races dans le respect des différentes approches culturelles, philosophiques et spirituelles.
- Les éventuels conflits seront résolus par la méthode gagnant-gagnant. En cas d'insuccès, il sera fait appel à un médiateur extérieur.
- Réunion plénière de tous les habitants lors d'un repas au moins une fois par mois.
- Engagement et répartition des tâches pour les espaces communs : salles et jardin, selon les potentialités de chacun en vue de la préservation du bien commun. Pas de fumée dans les locaux communs.
- Les futurs locataires doivent signer cette charte et le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) et s'engager à les respecter.
- En cas de violation de la charte et du Règlement d'ordre intérieur, après avoir reçu un avertissement écrit, cette violation peut mener à l'exclusion de l'HG.
- Ouverture au voisinage.
- Respect de l'environnement et souci de l'écologie
- Goût d'une vie autre et saine
- Eco-bio-construction. Utilisation de toutes les énergies renouvelables possibles. Isolation maximum tant du point de vue thermique que sonore.

Un peu d'histoire et d'étymologie



Un plan communal de la Ville de Liège & ses Environs, datant de 1838 montre un "Faubourg Vivegnis" au sud du polygone clair marqué "Citadelle" (ci-dessus).

Un plan de Milheuser datant de 1649 (ci-après, Fig. 1) montre à l'extrême droite, près d'une petite darse de la Meuse, la porte St Léonard et la porte Vivegnis, ainsi que la rue Vivegnis, et l'on y voit clairement une grande zone d'implantation de vignes.

L'étymologie du mot Vivegnis signifie bien évidemment "Vieilles Vignes".

Et l'Atlas Ferraris (Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens et de la Principauté de Liège), publié en 1777, nous indique que cet endroit était appelé "Vigniesse" (ci-après, Fig. 2).



(Fig. 1)



(Fig. 2)

Contacts



Anne Libbrecht

Initiatrice du projet, formatrice à la communication

annelg@gourdet.com

04 351 88 64 – 0486 58 49 43

Thierry Maertens

Investisseur, juriste, financier

t.maertens@skynet.be

0475 26 79 60



Paul Thonon

Investisseur, ingénieur civil
électromécanicien et nucléaire

paulthonon@me.com

087 22 66 36 – 0475 30 22 08



Jean Claude Pire

Porte-parole des résidents, enseignant retraité

j.cl.pire@infonie.be

087 67 46 20 – 0485 60 43 64

Édition : 18.11.2018

